

DEMANDE DE DEROGATION A L'EMPLOI DU FEU

Nom et Prénom du Demandeur :



Adresse et Commune :

Localisation exacte avec copie carte au 1/25000^{ème}

Surface à incinérer :

Désignation cadastrale :

Date prévue :

Dispositifs de protection :

**Le déclarant s'engage à respecter les prescriptions mentionnées en annexe.
Cette incinération sera pratiquée sous mon entière responsabilité pour une période de 5 jours consécutifs à partir du : (date)**

TYPE DE FEUX et PERIODE

(Cocher la case correspondante)

PERIODES

DANGEREUSE

TRES DANGEREUSE

DANGEREUSE

DATES

15 mars au 15 juin

16 juin au 14 sept.

15 sept. au 15 oct.

COMMUNES A ALEA TRES FORT, FORT et MOYEN (Annexe I)

*Incinération végétaux sur pied*Dérogation Dérogation Dérogation *Incinération végétaux coupés*

Déclaration

Dérogation

Déclaration

COMMUNES A ALEA FAIBLE (annexe II)

Incinération végétaux sur pied

Déclaration

Dérogation

Déclaration

Incinération végétaux coupés

Déclaration

Dérogation

Déclaration

Feux de camp du 1^{er} juin au 15 octobre

Feux de la Saint Jean du 20 au 30 juin inclus exclusivement

Avis du Maire

 Favorable Défavorable

Motifs :

Date :

Visa :

A transmettre 3 semaines à l'avance au :

S.D.I.S. 04 - 95, Avenue Henri Jaubert - BP 9008 - 04990 Digne les Bains - Fax : 04 92 30 89 09

Avis du Directeur Départemental des Services d'incendie et de Secours

 Favorable Défavorable Prescription en annexe

Motifs :

Date :

Visa :

Pour le Préfet, et par délégation

DECISION du Directeur Départemental des Territoires

 Favorable Défavorable Prescription en annexe

Motifs :

Date :

Visa :

En cas d'absence de visa du Maire, la demande sera automatiquement rejetée